

INSPECTION INCENDIE - MAÎTRISER LA PRÉVENTION, LES RISQUES ET ASSURANCES INCENDIE/EXPLOSION

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA341	9 jours - 63 h	Expertise	Présentiel ou à distance	6170,00€

LIEUX ET DATES:

PARIS

- Du 22/09/2025 au 14/10/2025

OBJECTIFS

- Analyser et intégrer les informations relatives à l'organisation de l'entreprise.
- Vérifier les niveaux de risques et les cartographier.
- Veiller à ce que la rédaction du rapport soit claire et compréhensible pour le client.
- Proposer des moyens de protection efficaces permettant de réduire le risque dans le respect de la législation et la réglementation en vigueur.
- Évaluer les taux d'incendie.
- Sélectionner et conseiller une solution assurances pertinente à partir des moyens de prévention mis en place.
- Établir les montants de garantie pour les dommages matériels et immatériels.
- Présenter et expliquer les garanties du contrat, les montants de garanties proposés et leurs limites.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à moinscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations ici >>

Modalités pédagogiques :

Cette formation est riche en apports techniques, théoriques et pratiques.

Formateur(s):

Cette formation est animée par des professionnels de l'assurance, formateurs experts de l'Ifpass.

Les plus de la formation :

L'IFPASS vous propose un dispositif souple et innovant dont l'objectif est de vous rendre rapidement opérationnel.

Ce parcours permet d'appréhender les risques industriels, la prévention, la vérification et les visites de risques d'entreprise.

Vous bénéficierez de l'expérience et du savoir-faire d'intervenants spécialistes dans les domaines de l'électricité et ses dangers thermiques, le vernis et peintures, les réactions chimiques des composants, les incendies (feu, explosions).

PROGRAMME

Principes

MODULE 1

- A. Définition
- 1. Définitions et caractéristiques de l'incendie et de l'explosion
- 2. Combustion et inflammabilité
- 3. Résistance au feu
- 4. Vernis et peintures (comportement au feu)
- B. étude de la réglementation
- 1. ATEX
- 2. ERP
- 3. ICPE
- 4. Code du travail
- 5. Document unique
- C. Principaux éléments de construction et comportement au feu

Aspects techniques de la prévention incendie / explosion

MODULE 2

- A. Règles APSAD
- 1. Compartimentage
- 2. Désenfumage
- B. Panorama des protections
- 1. Protection active
- 2. Protection passive

Liens avec le Traité des risques d'Entreprise (TRE / TAIRE)

MODULE 3

- A. Connaître le champ d'application du TRE
- B. Comprendre la logique tarifaire
- C. Evaluer les taux d'incendie

Visite de risque virtuelle

MODULE 4

- A. Appliquer une méthodologie de visite d'un risque
- B. Savoir rédiger un rapport de visite
- C. Être capable de proposer un plan d'assurance

Validation des acquis :

Épreuve de validation est composée d'une étude de cas et d'un QCM. La certification est obtenue à partir de 12/20 de moyenne générale. Un certificat sera remis en cas de succès aux épreuves de validation

Personnalisation parcours:

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Courtiers Inspecteurs risque incendie Souscripteurs risque d'entreprise Vérificateurs Préventionnistes

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap: L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat. Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifique.

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à <u>mo-inscriptions@ifpass.fr</u> au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

•

TARIFS ET FINANCEMENTS

6170,00 € Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 11/12/2025 à 22:38